

## Centenaire de l'Organisation panaméricaine de la Santé

La Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé,

Considérant que l'Organisation panaméricaine de la Santé est la plus ancienne des organisations sanitaires internationales actuelles puisqu'elle a été fondée par les républiques des Amériques en décembre 1902 et qu'elle travaille sans relâche depuis cette date en faveur de la santé de leurs peuples ;

Rappelant que, depuis 1949, l'Organisation panaméricaine de la Santé exerce les fonctions de Bureau régional des Amériques de l'Organisation mondiale de la Santé ;

Considérant le rôle joué par l'Organisation panaméricaine de la Santé au cours des cent dernières années dans l'amélioration notable de la santé dans la Région des Amériques ;

Consciente du rôle déterminant joué par l'Organisation panaméricaine de la Santé, avec ses Etats Membres, dans l'éradication de la variole et de la poliomyélite et dans la réduction notable des cas de rougeole, maladie qui sera bientôt éliminée, entre autres réussites dans les Amériques au cours des cent dernières années ;

DECIDE :

- 1) de féliciter l'Organisation panaméricaine de la Santé, qui célébrera le premier centenaire de sa fondation au cours de l'année 2002 ;
- 2) de féliciter les Etats Membres des Amériques pour l'amélioration de la santé de leurs peuples au cours du siècle passé ;
- 3) d'encourager les Etats Membres de l'Organisation panaméricaine de la Santé à redoubler d'efforts pour instaurer l'équité en matière de santé, dans l'esprit d'unité qui a caractérisé le panaméricanisme de la Région au cours des cent dernières années ;
- 4) de remercier l'Organisation panaméricaine de la Santé et l'Organisation mondiale de la Santé pour leur étroite collaboration, leur dévouement, leur rôle de chef de file et leur contribution à la santé des peuples des Amériques.

Troisième séance plénière, 14 mai 2002  
A55/VR/3